

Pêcherie piroguière de la Mauritanie

Plan de travail pour les activités conjoints – FIP petits pélagiques et FIP poulpe

Proposition des équipes FIP (Jo Gascoigne, Cheikh-Baye Braham, Cheikh Inejih, Carmen Gonzales Valles, Moustapha Taleb), septembre 2025

Introduction

Les deux FIPs en Mauritanie (FIP petits pélagiques et FIP poulpe) ont plusieurs objectifs en commun de type scientifiques et sociaux, en lien avec l'application des standards sur les pêcheries piroguières.

Objectifs communs

Les objectifs communs suivant sont à prioriser :

- Mise en place d'une procédure d'estimations des captures par espèce de la flottille piroguière sur l'échelle temporelle permettant de contrôler la conformité des captures avec les quotas alloués (adaptation du SSPAC pour estimer avec la qualité requise les captures mensuelles des flottes piroguières, amélioration de la couverture par les enquêteurs, intégration des types de concessions, l'immatriculation, l'identifiant de la licence, les caractéristiques physiques des unités et les noms des capitaines)
- Renforcement du système de collecte des données de la pêcherie piroguière, autres que les captures, y inclus l'effort de pêche, les zones de pêche et les données sur la biologie et sur la compositions des captures, avec un focus sur les habitats et les espèces vulnérables et ETP
- Finalisation de l'immatriculation/identification des pirogues et mise en place d'un système de suivi des pirogues actives dans les deux pêcheries (conformément aux dispositions prévues par le code des pêches)
- Développement d'un système d'identification des marins et de suivi des équipages (rôles)
- Mise en place d'une veille sur le travail des mineurs, le travail forcé, l'endettement et toutes autres pratiques affectant les droits humains et sociaux
- Renforcement de la sécurité en mer par la formation / l'équipement et la sensibilisation sur les bons pratiques de travail décent et promouvoir la justice sociale et la formalisation de droits sociaux des travailleurs (sécurité sociale, assurance maladies. ...)

Actions - sommaire

On propose ici les actions conjointes suivante:

1. Restructuration du SSPAC pour répondre en terme de collecte des données aux principaux sites de débarquement des pirogues (enquêteurs) et de productions d'estimations des captures par types de licence, de concessions et par site et zones
2. Collecte des données supplémentaires via un approche de 'pêche sentinelle'
3. Recensement des pirogues, vérification de l'immatriculation ; recensement des marins, contrôle des rôles des équipages
4. Equipements, formation et sensibilisation pour améliorer la sécurité en mer

5. Mise en œuvre des plans sociaux pour combler les lacunes et déficience en matière de droits sociaux dans les chaines de valeurs de poulpe et petits pélagiques, avec un focus sur le sous-secteur de pêche artisanale et piroguière

Actions – détails et chiffrage

Action 1: Données de débarquement

IMROP dispose d'une équipe importante d'enquêteurs sur les lieux de débarquement. Ces enquêteurs ont besoin de soutien et de renforcement supplémentaire pour une estimation plus précise des débarquements artisiaux de poulpe et des petits pélagiques (ainsi que d'autres espèces importantes).

Actions et chiffrage

Action	Chiffrage / Notes	Cout estimé 2026 €	Cout estimé 2027 €
Primes pour enquêteurs existants (travail supplémentaire)	20 enq x €40 / month x 10 months	€ 8k	8 k
Enquêteurs supplémentaires	estimation	€ 10k	€ 10k
Formation des enquêteurs	1 atelier par an	€ 8k	€ 8k
Informatique et autres matériaux (gants, bottes etc.)	estimation	€ 5k	€ 1k
Restructuration de SSPAC	estimation	€ 10k	
Analyses / rapports		€ 5k	€ 5k
Totaux		€ 46k	€ 32k

Action 2: Pêche sentinelle

Suivant le modèle d'un projet réussite au Maroc, on propose de recruter quelques pirogues et les former et équiper pour le collecte des données plus détaillées sur la pêcherie, selon les besoins du plan de travail de chaque FIP, y inclus la cartographie des zones de pêche par espèce, saison, aire de débarquement ; les prises accessoires et les interactions avec les espèces menacées ; l'estimation et l'échantillonnage des captures (composition spécifique, fréquence-taille, analyse de stade de maturité, prise des otoliths ...).

Action	Chiffrage	Cout estimé 2026 €	Cout estimé 2027 €
Primes pour les pirogues	10 pp et 10 poulpe x € 40 / mois x 10 mois de pêche	€ 8k	€ 8k
Formations	Deux ateliers / an	€ 16k	€ 16k
Matériaux – GPS, tablettes	€ 500 / pirogue	€ 10k	
Matériaux stockage des échantillons	Congélateurs et autres stockages	€ 2k	
Analyses (GIS, labo) et rapports		€ 10k	€ 10k
Totaux		€ 46k	€ 34k

Action 3: Recensement des pirogues et des équipages

Les FIP exigent une liste des navires ciblant les pp et les poulpes. Nous proposons également d'évaluer l'équipage en termes d'âge, de niveau d'éducation et de formation, de salaire/revenu, de situation familiale et de conditions de travail/contrat, afin de garantir un traitement adéquat et des conditions d'emploi décentes.

Action	Chiffrage / Notes	Cout estimé 2026 €	Cout estimé 2027 €
Recensement des navires sur les sites de débarquement et auprès des acheteurs	Suivi 2026, mise à jour 2027	€ 8k	€ 4k
Soutien pour immatriculation des pirogues	estimation	€ 3k	€ 3k
Questionnaires et entretiens des équipages	estimation	€ 3k	€ 2k
Analyse et évaluation de risque de travail forcé, des mineurs, d'endettement; métiers de pêche artisanales concernés, rapports et recommandations	estimation	€ 10k	€ 10k
Appui à la mise en place d'une base de données sur la pêche artisanale pour le suivi du parc piroguier et l'effectif des marins	Estimation	13k	8k
Totaux		€ 37k	€ 27k

Action 4 : Conditions et sécurité sur les pirogues

Selon les résultats des enquêtes sur les navires et les équipages (recommandations de l'action 3), nous allons proposer des formations, des informations et des sensibilisations ; aux propriétaires des embarcations, aux armateurs et capitaines des navires sur leurs responsabilités et obligations légales, et aux membres d'équipage sur leurs droits. Si nécessaire, nous proposons de subventionner l'achat des équipements personnels et de sécurité ; y inclus selon besoins les vêtements imperméables, les gants et les bottes, les gilets de sauvetage, les fusées éclairantes, les appareils de communication et de navigation, les extincteurs, les matériaux de premiers secours etc., y compris les formations à son utilisation.

Action	Chiffrage / Notes	Cout estimé 2026 €	Cout estimé 2027 €
Sensibilisation sur les droits et la sécurité en mer – affiches et réseaux sociaux	estimation	€ 2k	€ 2k
Ateliers de formation sur droits, sécurité	2 ateliers / an	€ 16k	€ 16k
Formations de premiers secours	estimation	€ 10k	€ 10k
Matériaux de sécurité	estimation	€ 10k	€ 10k
Totaux		€ 38k	€ 38k